

SIP 2050 | MOUVEMENTS SOCIAUX, VIOLENCE ET SÉCURITÉ

Plan de cours | Automne 2021

Lundi de 13h à 16h | À déterminer

**Francesco Carlo Campisi – Chargé de cours
École de criminologie – Université de Montréal
Bureau C-4134 (Pavillon Lionel-Groulx), Campus Montréal**

t. : (514) 554-7570

e. : francesco.carlo.campisi@umontreal.ca

Disponibilités : prendre rendez-vous par courriel

1. Introduction

Manifestations contre le racisme, mouvements anti-masques, « Gilets jaunes », protestations « monstres » à Hong Kong, mobilisations massives de manifestants pour le climat à travers le monde, ou actions contre la gentrification de certains quartiers à Montréal, autant de situations qui rappellent que les rapports sociaux, économiques et politiques des sociétés modernes se caractérisent par des tensions, des discordes, voire de la violence. Celles-ci sont provoquées par des antagonismes et points de vue divergents entre groupes sociaux quant à la marche que devrait suivre la société, mais peuvent aussi être précipitées par le type de réponse des forces policières. Si les récentes attaques terroristes qu'ont connues les grandes villes occidentales sont l'expression la plus dramatique de ces tensions, les mouvements *Black Lives Matter* ou *#moiaussi / #metoo* reflètent quant à eux le potentiel de progrès, d'évolution et changements importants de mentalités au sein d'une société que ces antagonismes peuvent générer.

De telles discordes sont portées par des mouvements sociaux, définis brièvement comme des formes d'actions collectives organisées et obéissant à des logiques rationnelles. Les manifestations qu'ils déclenchent trouvent leurs origines dans la complexification et l'interdépendance croissante à l'échelle mondiale des sociétés contemporaines. Si certaines sont pacifiques, comme lors du mouvement *#Occupy*, une grande proportion d'entre elles prennent des formes diverses de conflits sociaux. À titre d'exemples, on relève la violence dans, ou aux abords, des enceintes sportives (hooliganisme), les manifestations politiques violentes, mues par des idéologies tant de la gauche radicale que de l'extrême droite, des terrorismes nationalistes divers, des tensions raciales qui s'exacerbent, des mouvements anti-mondialisation, d'auto-détermination, des groupes éco-terroristes, des mouvements de libération des animaux ou encore, du terrorisme international inspiré par le fondamentalisme religieux.

Parallèlement à cela, il est nécessaire de considérer les moyens technologiques et communicationnels désormais disponibles, principalement les plateformes numériques (Facebook, Twitter, Reddit, Tik Tok, etc.), et leur rôle central dans la mise en visibilité des mouvements, leur coordination, leur promotion et leur diffusion à très large échelle. En retour, ces plateformes sont étroitement surveillées par les acteurs de la sécurité qui puisent de précieux renseignements pour leur permettre d'adapter leurs réponses face à ces mouvements.

2. Objectif général du cours

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants.es aux principaux enjeux historiques, sociologiques, organisationnels, politiques, médiatiques et juridiques qui caractérisent les relations entre démocratie, contestation, actions politiques, violence et réponses stratégiques et tactiques des acteurs de la sécurité intérieure et ce, tant sur le plan local, national que transnational. Quelles sont les formes d'actions organisées répondant à des logiques rationnelles, autrement dit : comment appréhender et étudier les mouvements sociaux et leur contrôle ? Ce cours fournira aux étudiants.es des connaissances et outils conceptuels pour appréhender, décrire et analyser les mouvements sociaux et leurs acteurs.

À l'issue du cours, les étudiants.es auront acquis des connaissances de base sur les typologies des mouvements sociaux et des menaces qu'ils présentent, qu'il s'agisse des plus anodines aux plus catastrophiques. Ils disposeront également de connaissances sur les divers groupes sociaux à l'origine des revendications et de l'agitation sociale, leur typologie (religion, politique, idéologie, nationalisme) et les processus de radicalisation qui caractérisent leur trajectoire dans la violence pour certains. Également, les étudiants.es disposeront de connaissances portant sur la réaction et les réponses des acteurs et organisations de la sécurité intérieure, et ce, tant du point de vue des stratégies que des politiques et des outils qu'ils utilisent dans le processus de maintien de l'ordre et de contre-terrorisme. Les étudiants.es seront capables de produire une analyse de base de cas actuels de mouvements sociaux, de leurs acteurs et des enjeux politiques, sociaux et économiques qui les entourent.

3. Pédagogie et enseignement

Le cours aura lieu tous **les lundis de 13h à 16h à partir du 13 septembre 2021**. La matière sera donnée sous forme d'exposés magistraux assurés par le professeur. Cette méthode permettra l'acquisition des connaissances théoriques et empiriques nécessaires, ainsi qu'un bagage conceptuel indispensable pour atteindre les objectifs du cours ci-dessus explicités. Les diapositives présentées lors des séances seront disponibles la veille du cours sur Studium. Quand même, la présence est nécessaire pour réussir le cours.

Afin de faciliter les expériences d'apprentissage de chaque étudiant.e, il est important que les étudiants.es fassent leurs lectures **avant chaque cours**, étant donné qu'une grande partie des séances sera alimentée par leurs propres interventions. Les étudiants.es sont invités à poser des

questions en tout temps ainsi qu'à exprimer leurs opinions et/ou exposer leurs expériences personnelles en lien avec la matière donnée.

4. Lectures obligatoires

Le cours nécessite une lecture obligatoire par séance (sauf la séance 6). **Ces lectures constituent matière à évaluation au même titre que l'information présentée lors des séances.** L'ensemble des textes sera disponible en format PDF sur le site StudiUM du cours. Il est à noter que StudiUM sera utilisé uniquement et strictement comme plateforme d'accès aux lectures obligatoires, au matériel pédagogique, ainsi qu'à l'affichage des résultats des évaluations (anonymisés).

5. Évaluation

L'évaluation du cours s'organisera **en trois étapes** :

1. Un **bulletin descriptif** portant sur un événement d'actualité lié à la question des mouvements sociaux, de la violence et de la sécurité et s'étant produit dans les 14 jours avant sa remise, **au plus tard le 25 octobre 2021** (30% de la note finale).
2. Un **bulletin analytique** portant sur un événement d'actualité s'étant produite dans les 14 jours précédant la remise au professeur ou historique et qui a toujours des répercussions actuelles (30% de la note finale) **remis au plus tard le 6 décembre 2021**. Des consignes seront données quant à la rédaction de ces bulletins.
3. Enfin, **une étude de cas** tiendra lieu d'évaluation finale le **6 décembre 2021** et se déroulera en cours de 13h à 16h. Lors de cette étude de cas, les étudiants.es pourront avoir à leur disposition leurs notes de cours, leur ordinateur ainsi que les lectures obligatoires. Les travaux seront notés selon la grille d'évaluation suivante :

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Il est à noter que les étudiants.es seront également évalués sur la qualité de la langue. Aussi, et pour ceux qui éprouveraient des difficultés à l'écriture et à la grammaire, il est recommandé de prendre contact avec le **Centre de communication écrite de l'Université de Montréal**. Ce service est gratuit pour tous les étudiants.es inscrits. Pour plus d'information, les personnes intéressées pourront consulter l'adresse suivante : www.cce.umontreal.ca

Le plagiat est sanctionné par le *Règlement Disciplinaire sur la Fraude et le Plagiat Concernant les Étudiants*. Tout plagiat se verra attribuer la note 0 et sera rapporté à la Faculté des Arts et sciences. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'université. Il est fortement recommandé de prendre connaissance des règles en vigueur à l'Université de Montréal en matière de plagiat. Ces règles sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : www.integrite.umontreal.ca.

Enfin, les travaux remis en retard sans autorisation préalable du professeur seront pénalisés de 10% le premier jour, puis de 5% pour chaque jour subséquent. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine et les jours fériés comptent comme des jours réguliers.

!!!! IMPORTANT !!!!

Selon le règlement pédagogique (article 9.9 reproduit ci-dessous), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation ; pour ce faire, **il faut s'adresser au Secrétariat de son département d'attache et non pas au professeur**. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable. Quand l'absence est motivée, l'étudiant sera informé par écrit des modalités de reprise de l'évaluation. La modalité de reprise des examens est la suivante : passer un examen différé (dans le cas d'un examen intra) OU passer un examen final cumulatif (qui porte sur toute la matière couverte durant la session) OU compléter un travail compensatoire. **Le choix de la modalité appartient à l'enseignant du cours**. En cas d'absence à un examen intra, la réussite d'un cours ne peut jamais se faire sur la base d'un examen final non cumulatif.

*« L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue **dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra pas être présent à une évaluation** et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou **courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence.***

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

*Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, **le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit aussi permettre l'identification du médecin.*** »

6. Calendrier des rencontres

BLOC A | NOTIONS DE BASE

Séance 1 | 13 septembre 2021 – Introduction et présentations

Présentation du plan de cours, présentation des uns et des autres, organisation de la matière et de la démarche pédagogique ; introduction à la notion de mouvement social.

Séance 2 | 20 septembre 2021 – Droits individuels et collectifs dans les démocraties contemporaines

Histoire des mouvements sociaux au Canada ; droits individuels et collectifs ; typologie et impact de la mondialisation sur nos démocraties.

Lecture :

- Érik Neveu (2002), « Chap. 1 : Qu'est-ce qu'un mouvement social ? » Sociologie des mouvements sociaux, Paris : La Découverte, pp. 5-29.

Séance 3 | 27 septembre 2021 – Théorie(s) des mouvements sociaux

Regards conceptuels sur les mouvements sociaux ; controverses théoriques ; éléments conceptuels de base pour penser les mouvements sociaux ; les théories des manifestations et du contrôle des foules.

Lecture :

- Stephen Reicher, Clifford Stott, Patrick Cronin et Otto Adang (2004), « An integrated approach to crowd psychology and public order policing » *Policing*, vol. 27(4) : 558-572.

Séance 4 | 4 octobre 2021 – Les réponses et stratégies policières – un ordre négocié

Planification d'un service d'ordre ; négociation et participation des manifestants ; renseignement, information et nouvelles technologies ; gestion des risques ; la police des foules.

Lecture :

- Olivier Fillieule (2010), « La police des foules » in Xavier Crettiez & Laurent Mucchilelli (dirs.), *Les violences politiques en Europe*, La Découverte, Paris : pp, 213-228.

11 octobre 2021 – congé de l'Action de grâce

18 octobre 2021 – Période d'activités libres

Séance 5 | 25 octobre 2021 – Médias, communication et mouvements sociaux – exemple de l'extrême droite. REMISE DU PREMIER DU BULLETIN DESCRIPTIF

Nouvelles technologies de communication, usages du numérique, visibilité et contestation ; rapports entre médias et mouvements sociaux ; illustration avec la droite radicale / alt-right.

Lecture :

- Tanner, Samuel & Aurélie Campana (2019), "Watchful Citizen and Digital Vigilantism: A Case Study of the Far Right in Quebec", *Global Crime*: DOI: 10.1080/17440572.2019.1609177

BLOC B | FORMES DE VIOLENCES POLITIQUES ET MOUVEMENTS SOCIAUX

Séance 6 | 1 novembre 2021 – Fondements du terrorisme et les techniques du terrorisme : trajectoires violentes et radicalisation

Racines du mot terrorisme ; histoire du terrorisme ; grands événements terroristes des XXème et XXIème siècles ; les formes du terrorisme – nationaliste, politique, religieux ; typologie du terrorisme. Techniques du terrorisme ; processus de radicalisation et dé-radicalisation dans les sociétés occidentales ; Islam radical ; djihadisme.

Lecture :

- Gérard Chaliand et Arnaud Blin (2004), « Zélotes et Assassins », in G. Chaliand et A. Blin (eds.), *Histoire du terrorisme*, Paris : Bayard, pp. 59-85.
- Isabelle Sommier (2012), « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et ligne de fracture », *Lien social et Politiques*, 68, pp. 15-35.

Séance 7 | 8 novembre 2021 – Transnationalisation des mouvements sociaux : Lutte contre le racisme et mouvement *Black Lives Matter*

Mouvements antiracistes, mouvements contre la « brutalité policière » ; genèse et enjeux entourant le mouvement *Black Lives Matter* ; mise en réseau des mouvements sociaux ; durcissement et militarisation de la réponse policière.

Lecture :

- Donatella della Porta & Sydney Tarrow (2012), « Interactive diffusion: The coevolution of police and protest behavior with an application to transnational contention », *Comparative Political Studies*, vol. 45(1), pp. 119-152.

Séance 8 | 15 novembre 2021 – Les mouvements anarchistes et l'extrême gauche contemporaine

Résurgence du militantisme de « gauche » ; pratiques anarchistes ; altermondialisme et anarchisme ; dynamiques et organisation des groupes de l'extrême gauche ; Black blocs et radicalisation.

Lecture :

- Dupuis-Déri, Francis (2004), « Penser l'action directe des Black blocs », *Politix*, 17(68), pp. 79-109.

Séance 9 | 22 novembre 2021 Mouvements sociaux et autodétermination : la question autochtone au Canada

Premières Nations et rapports sociaux ; gestion des conflits et territoires ancestraux ; contrôle social et police autochtone ; autodétermination. Diffusion du documentaire d'Alanis Obomsawin, *Pluie de pierres à Wiskey Trench*, (2000), Office National du Film, 1h45.

Lecture :

- Aubert, Laura & Mylène Jaccoud (2009), « Genèse et développement des polices autochtones au Québec : sur la voie de l'autodétermination », *Criminologie*, 42(2), pp. 101-119.

BLOC C | LES RÉPONSES SÉCURITAIRES AUX VIOLENCES POLITIQUES

Séance 10 | 29 novembre 2021 – Globalisation du terrorisme et coopération anti-terroriste au Canada et globale

Outils modernes du terrorisme : opérations, communications et financement ; réseaux terroristes ; dispositifs, politiques et structures chargées de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent au Canada ; nouvelles stratégies globales de lutte contre le terrorisme ; stratégies de gestion des risques.

Lecture :

- Benoît Dupont (2015), « Security networks and counter-terrorism: a reflection on the limits of adversarial isomorphism », in Martin Bouchard (ed.), *Social networks, terrorism and counter-terrorism*, Londres & New York : Routledge, Taylor and Francis Group, pp. 151-166.

Séance 11 | 6 décembre 2021 – EXAMEN FINAL (une étude de cas): 13h – 16h. REMISE DU BULLETIN ANALYTIQUE

Références

- Carroll, William K. & Kanchan Sarker (dirs.) (2016), *A World to Win : Contemporary Social Movements and Counter-Hegemony*, ARP Books, Winnipeg.
- della Porta, Donatella (2013), *Clandestine Political Violence*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Fillieule, Olivier ; Éric Agrikoliansky & Isabelle Sommier (Dirs.) (2010), *Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, La Découverte, Paris.
- Fillieule, Olivier et Donatella Della Porta (Dirs.) (2006), *Police et manifestants : Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Les Presses de Science Po, Paris.
- Gerbaudo, Paolo (2012), *Tweets and The Streets. Social Media and Contemporary Activism*, Londres, Pluto Press.
- Goodwin, Jeff and James M. Jasper (dirs.) (2009), *The Social Movements Reader : Cases and Concepts*, Wiley-Blackwell, Chichester, UK ; Malden, MA.
- Hawley, George (2018), *Making Sense of the Alt-Right*, New York : Colombia University Press.
- Lemieux, Frédéric et Benoit Dupont (dir.) (2005), *La militarisation des appareils policiers*, Les Presses de L'Université Laval, Québec.
- McAdam, Doug; Sidney Tarrow & Charles Tilly (2001), *Dynamics of Contention*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Mattoni, Alice (2012), *Media Practices and Protest Politics. How Precarious Workers Mobilise*, Londres & New York : Routledge.
- Rigoni, Isabelle ; Anaïs Theviot & Mélanie Bourdaa (2015), Médias, engagement et mouvements sociaux, *Sciences de la Société*, numéro spécial, vol. 94.
- Tilly, Charles, Ernesto Castañeds & Lesley J. Wood (2020), *Social Movements, 1768 – 2018*. New York Routledge, 4ème édition.
- Tufekci, Zynep (2017), *Twitter and Tear Gas: The Power and Fragility of Networked Protest*, New Haven: Yale University Press.
- Wiktorowicz, Quintan (dir.) (2004), *Islamic Activism : A Social Movement Theory Approach*, Indiana University Press, Bloomington & Indianapolis.
- Wolfson, Todd (2014) *Digital Rebellion : The Birth of the Cyber Left*, University of Illinois Press, Urbana, Chicago and Springfield.